

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5237-LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

AÉROPORT MAYA-MAYA

Le centre de maintenance des aéronefs réalisé à plus de 65%

Les travaux de construction du centre de maintenance aéronautique sont exécutés à plus de 65% par une société chinoise. Situé à côté de l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville, ce chantier d'un coût de plus de 20, 278 milliards de francs CFA a été visité, le 4 septembre, par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et des membres du gouvernement.

Page 16

Une vue partielle du centre de maintenance des aéronefs en construction/Adiac



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'urgence de renforcer la résilience des villes

Le Projet de renforcement de la résilience urbaine entend accélérer sa mise en œuvre afin d'épargner les po-

pulations des conséquences liées au changement climatique telles les érosions et les inondations. Il bénéficie

d'un financement de 60 millions de dollars de la Banque mondiale pour la période 2025-2031.

Page 5

CRISE À LA FÉCOHAND

La Dynamique sollicite l'arbitrage de la Primature

Les dirigeants des clubs affiliés à la Dynamique le réveil du handball congolais ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils sollicitent l'intervention du Premier ministre à la suite de la reconnaissance par le ministre des Sports de l'actuel comité exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand).

Page 12



Les dirigeants des clubs et équipes affiliés à la Dynamique le Réveil du handball congolais

HÔPITAUX PUBLICS EN GRÈVE

Les syndicats réclament deux mois de salaire



Échanges entre les membres de la commission Santé de l'Assemblée nationale et les syndicats de la santé/Adiac

La Fédération syndicale des travailleurs de la santé et des affaires sociales conditionne la levée de la grève en cours dans les hôpitaux publics au paiement de deux mois de salaire par les pouvoirs publics. Elle l'a fait savoir lors d'une séance de travail avec les membres de la commission Santé, Affaires sociales, Famille et Genre de l'Assemblée nationale.

Page 6

Éditorial

Moins de bruit ?

Page 2

ÉDITORIAL

Moins de bruit?

Le ministre a fixé la ligne : les structures placées sous la tutelle de l'administration territoriale doivent désormais agir pour garantir la tranquillité des citoyens dans les espaces résidentiels.

Exposant il y a quelques jours devant les députés sur les priorités de son Département, Jean Olessongo Ondaye a abordé la lancinante question des nuisances sonores qui affectent l'espace public et privé.

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a ainsi enjoint ses services à prendre le relais pour veiller à la stricte application des textes réglementant l'organisation de manifestations impliquant la diffusion de la musique ou d'autres incantations.

Dans la circonstance présente, le débat n'affecte pas le cadre général de la « libre » entreprise, il porte sur les limites qu'en vertu de la loi une ville, un quartier, un village doivent observer pour trouver un juste équilibre entre la vie collective et l'épanouissement individuel.

Si l'on prend le cas de Brazzaville et d'autres grandes villes du Congo, les sources de vacarme assimilées aux nuisances sonores sont nombreuses : bars dancing, retraits de deuil, fêtes d'anniversaires ou de mariage, confessions religieuses, pots d'échappement défectueux de véhicules à quatre ou deux roues en font partie.

Il n'est pas rare qu'un voisin pousse le volume de son baffle à fond diffusant pendant des heures des rythmes dansants sans mesurer à quel point il perturbe la quiétude de son entourage. Le simple fait de le lui rappeler peut déclencher des conflits interminables. Au mieux il réclamera le texte administratif qui lui interdirait de prendre du plaisir.

Sur ce point précis, la direction générale de l'administration du territoire a adressé, le 28 août dernier, une lettre de rappel qui donne les orientations pour encadrer les sonorités dans le pays. Il reste maintenant à ce qu'elle produise ses effets sur le terrain.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

L'avortement en passe d'être légalisé

Les deux chambres du Parlement, le Sénat et l'Assemblée nationale, ont adopté lors des récentes sessions administratives une proposition de loi relative à la santé sexuelle et reproductive chez la femme. Si cette loi parvient à être promulguée, elle autoriserait désormais l'avortement médicalisé en République du Congo dans des circonstances précises, notamment en cas de violence sexuelle.



À l'origine du texte, le député Exaucé Ngambili Ibam soulignait que cette proposition de loi s'inscrit dans un contexte national, régional et international marqué par la persistance de défis majeurs en matière de protection des droits des femmes, des adolescents et des populations vulnérables, dans le domaine de la sexualité et de la reproduction. Elle n'est que la retranscription du Protocole de Maputo, qui reconnaît expressément le droit des femmes à la santé et à la maîtrise de leurs fonctions de reproduction, et fait obligation aux États parties comme le Congo de protéger les droits reproductifs, y compris en autorisant l'avortement médicalisé. Le député a rappelé dans sa présentation que la pratique illégale de l'avortement constituait une cause majeure et évitable de mortalité maternelle au Congo d'où la nécessité d'encadrer cette loi dans des conditions thérapeutiques et acceptables. À cet effet, conformément aux dispositifs envisagés, l'interruption volontaire de grossesse sera strictement accordée aux femmes lorsque la poursuite de la grossesse compromet la vie et la santé de la femme enceinte ; quand elle est la conséquence d'un viol ou d'une relation incestueuse ou met en danger la vie du fœtus. « L'interruption volontaire de grossesse n'est pas permise au Congo mais elle se fera exceptionnellement dans les cas dûment cités auprès des spécialistes de santé re-

connus après des enquêtes », a-t-il indiqué. Ce texte devra, cependant, préciser les personnes qualifiées à délivrer ce service, les procédures d'accès et le coût de la prestation. L'État allouera des ressources nécessaires et mettra à contribution ses partenaires techniques et financiers comme l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Cette proposition de loi relative à la santé sexuelle et reproductive vient compléter le dispositif juridique existant en faveur des droits des femmes au Congo, comme la loi portant lutte contre les violences faites aux femmes dite « loi Mouebara ».

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAIC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAIC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgar Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAIC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

VIE DES PARTIS

Des républicains réformateurs se rassemblent autour de Juste Désiré Mondelé

Plus d'une soixantaine des responsables associatifs, des élus locaux, des commerçants, des acteurs économiques et sociaux, des étudiants, des personnalités politiques, des hommes d'églises ont signé le 4 septembre, au Palais des congrès, la charte d'unification et de fondation du Rassemblement des républicains réformateurs (3R) qui sera présidé par Juste Désiré Mondelé.

Les signataires de cette charte considèrent Juste Désiré Mondelé comme une figure politique autour de laquelle ils peuvent structurer et développer une dynamique politique commune, notamment dans la défense et la promotion des idéaux républicains et de la vision portée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Le nouveau parti (3R) dont l'ancien secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR) vient de créer les conditions propices à la convocation urgente du congrès constitutif, est fondé sur des principes précis. Il s'agit notamment de la liberté ; l'égalité ; l'innovation ; la justice sociale ; la solidarité nationale ; la responsabilité individuelle et collective ; la démocratie ; l'État de droit ; la méritocratie ; l'économie productive ; la bonne gouvernance ; la protection des libertés fondamentales ; la paix et l'unité nationale ; la défense de l'intérêt général.

Réceptionnant la charte d'unification et de fondation du 3R, Juste Désiré Mondelé a salué cette mo-



Juste Désiré Mondelé réceptionnant la charte de fondation du 3R/DR

bilisation derrière les idéaux du président Denis Sassou N'Guesso, tout en insistant sur le caractère collectif de l'aventure. « Vous avez posé les fondamentaux, les bases, le socle d'un mouvement politique, mais un mouvement

populaire. Un mouvement qui ne sera pas créé par un homme, pas par celui qui vous parle, un mouvement qui est créé à travers cette charte. Alors, ensemble nous allons apporter une nouvelle pierre, un roc solide, dur, qui

va s'accrocher à d'autres pierres pour faire la digue qui continuera à soutenir, à propulser et à accompagner l'action politique du président de la République », a-t-il rappelé.

Il a également remercié les

membres du futur parti dont la plupart feront leurs premiers pas en politique. Juste Désiré Mondelé les a ainsi rassurés qu'ils venaient d'emprunter le chemin de l'unité, de la fraternité et de la solidarité qu'ils vont poursuivre ensemble. « Ce chemin, nous allons l'emprunter ensemble. C'est un chemin politique, c'est un chemin de combat. La politique est un combat d'idées que nous allons mener ensemble pour le progrès et l'exaltation de la République. C'est votre mouvement politique à vous, pas un mouvement politique d'un leader. Alors, sans peur, sans crainte, avec la foi, dans la joie, dans la solidarité, dans l'unité, nous allons avancer vers cette marche, nous allons avancer », a-t-il conclu, prenant acte de l'engagement des signataires de cette charte.

Notons que dans la perspective de l'organisation du congrès constitutif du 3R, une quête a été lancée au cours de l'assemblée générale extraordinaire des Associations des amis de Juste Désiré Mondelé.

Parfait Wilfried Douniama

LE FIN MOT DU JOUR

L'Afrique sur la sellette

Dans la nuit du 28 au 29 août, le Niger a essuyé une attaque armée de grande ampleur dont il se relève à peine. Considéré par les autorités comme une tentative de déstabilisation des institutions visant la prise du pouvoir, l'assaut a échoué mais laissé des traces.

Alors que des interpellations de présumés auteurs et complices sont signalées dans le pays, au plan diplomatique les relations se tendent entre Niamey et des voisins : un officier des forces de défense et de sécurité a indiqué à la télévision nationale, Télé Sahel, que les assaillants avaient bénéficié du soutien de certains pays.

Cités au même titre que la Côte d'Ivoire, ou encore la France, qui n'ont pas réagi pour l'instant, le Tchad et le Bénin ont quant à eux rejeté des allégations sans preuve, assurant (pour le cas de Cotonou) ne pas avoir appuyé une telle expédition et encore moins été lié à une quelconque puissance extérieure à l'Afrique pour nuire à la souveraineté du Niger.

Le Niger, le Mali et le Burkina Faso, tous trois membres de l'Alliance des États du Sahel, sont confrontés aux attaques djihadistes dans lesquelles les populations civiles sont les principales victimes. La garantie de contenir ces violences et, à terme, d'éradiquer le phénomène du terrorisme qui en est le fondement, serait qu'au-delà de la zone affectée, les États africains mutualisent leurs efforts dans le partage des renseignements et envisagent une assistance mutuelle coordonnée en cas d'agression.

Les mécanismes d'un tel engagement existent bel et bien dans le cadre de l'Union africaine et des ensembles sous régionaux mais ne sont pas mis en œuvre pour plusieurs raisons. Parmi lesquelles on peut citer, entre autres, la faible mobilisation des moyens humains, logistiques et financiers ; le peu d'attention accordé par les dirigeants aux questions de sécurité collective, les gouvernements préférant souvent faire cavalier seul car certains problèmes auxquels ils font face relèvent de la délicate gestion des équi-

libres sociopolitiques internes.

Dès lors que les luttes pour le pouvoir se transforment en crises ouvertes entre les acteurs en présence, au moment où s'ouvrent des pourparlers avec l'aide de médiateurs extérieurs, la tendance s'oriente beaucoup plus vers les compromis politiques que vers une intervention armée. En revanche, plus les foyers de tension se multiplient et perdurent, plus les positions des uns et des autres se durcissent. C'est ce à quoi l'on assiste à titre d'exemple dans la région du Sahel, au Soudan et à l'est de la République démocratique du Congo.

Si elle n'est pas le seul continent pris dans l'égrenage des situations douloureuses telles que celles rappelées plus haut, la récurrence des confrontations armées, le soupçon incessant entre États voisins et les récriminations qui en découlent mettent en permanence l'Afrique sur la sellette. Pour des causes qui retardent son développement.

Gankama N'Siah

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'administration affûte ses armes pour les législatives et locales de 2027

Le préfet, directeur général des Affaires électorales (DGAE), Jean-Claude Etoumbakoundou, a lancé le 4 septembre à Brazzaville les travaux préparatoires des élections législatives et locales de 2027.

La réunion des agents évoluant à la direction générale des Affaires électorales, élargie aux maires et administrateurs maires de Brazzaville ainsi qu'aux secrétaires généraux, consiste à anticiper ces échéances électorales majeures pour la vie de la démocratie. Elle a, en effet, porté sur la fiabilité des listes électorales et l'adaptation du découpage aux évolutions démographiques de la capitale.

Le DGAE a expliqué que les opérations de cadrage, prévues pour les prochaines semaines, devront permettre d'identifier les difficultés rencontrées dans les circonscriptions et d'y apporter des réponses. Selon Jean-Claude Etoumbakoundou, les déplacements de la population, les expropriations et la proximité de certains quartiers compliquent parfois l'affectation des électeurs. Il a précisé pris le cas de l'arrondissement 6 Talangaï, où des habitants ayant changé de résidence peuvent se retrouver rattachés à une autre circonscription.



Le présidium de la réunion/Adiac

Ces mouvements nécessitent, a-t-il expliqué, une cartographie électorale cohérente et régulièrement actualisée.

Il a aussi fait état des difficultés liées aux limites entre certains quartiers. Il a cité les cas de Mfilou et Djiri dans les secteurs situés vers le lycée Thomas-Sankara et les bas-fonds de Saint-Denis. D'autres situations identiques sont signalées à Kibouendé, ainsi que dans les zones proches du stade et de Manianga.

Pour l'administration électorale, ces situations doivent être examinées avec les autorités locales afin de prévenir les

doublons, les fusions de listes et les erreurs d'affectation des électeurs. D'où la nécessité pour Brazzaville d'engager une réflexion sur son découpage administratif et électoral, en tenant compte des réalités actuelles du terrain. Jean-Claude Etoumbakoundou a également rappelé que les prochaines élections présenteront un niveau de complexité supérieur à celui du scrutin précédent. C'est ainsi qu'il s'est engagé à travailler avec les autorités locales pour corriger les éventuelles erreurs avant le lancement des opérations électorales. Brazzaville

étant considéré comme un territoire électoral particulièrement important, l'objectif est de garantir la fiabilité des listes, un découpage cohérent et une organisation susceptible de limiter les revendications liées à l'inscription des électeurs.

Le président du conseil départemental et municipal, député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a, quant à lui, insisté sur la nécessité de s'appuyer sur les textes administratifs existants. Il a estimé que les limites territoriales doivent être clairement établies et matérialisées, afin

d'éviter les contestations entre circonscriptions. D'après lui, les difficultés observées ne remettent pas nécessairement en cause le travail de l'administration, mais peuvent toutefois être corrigées par une meilleure coordination entre les services compétents. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de prendre en compte les mouvements de la population entre quartiers. Ces situations, souvent à l'origine de contestations, doivent être réglées dans le cadre d'un travail concerté entre les autorités administratives et électorales.

Parfait Wilfried Douniama

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Rappel à l'ordre pour la délivrance des actes d'état civil

Le préfet, directeur général de l'Administration du territoire, Jacques Jean Luc Nyanga, a signé le 1er septembre une circulaire relative à la prévention et à la lutte contre la fraude documentaire en matière d'état civil. Adressée à l'ensemble des officiers et agents de ce service administratif, cette circulaire vise à rappeler les règles fondamentales et à prescrire des mesures renforcées pour sécuriser les opérations d'état civil.

Le texte qui est entré en vigueur à la date de sa signature interdit formellement plusieurs pratiques irrégulières, à savoir l'établissement d'un acte sur un support non autorisé, d'antidater ou de post-dater frauduleusement un acte, de modifier une mention sans décision de justice, insérer ou supprimer frauduleusement une mention, délivrer un acte non conforme aux inscriptions du registre, ou encore établir plusieurs actes pour une même personne sans fondement légal. La délivrance d'un acte à partir d'un document dont l'authenticité n'a pas été vérifiée est également interdite.

Le préfet rappelle qu'avant toute délivrance de copie ou d'extrait, les agents doivent procéder à des vérifications portant sur la référence de l'acte, l'année et le lieu d'établissement, l'identité des personnes, les mentions portées dans le registre, les éventuelles mentions marginales et la concordance entre le document délivré et l'acte source. Toute anomalie constatée doit être signalée au supérieur hiérarchique avant la délivrance.

Aussi, la modification d'acte ne peut être effectuée en dehors des procédures légales. Les rectifications et transcriptions doivent être appuyées par des décisions de justice, dont les agents doivent vérifier l'origine, la référence et la juridiction d'émission. Les agents s'interdisent de procéder, de leur propre initiative, à des modifications substantielles comme l'identité, la filiation, la date ou lieu de naissance, les mariages et les décès.

Les autorités compétentes procéderont, en outre, à des contrôles réguliers des services d'état civil, portant sur la régularité des inscriptions, la tenue des registres, la délivrance des actes, la conservation des documents et le respect des procédures. Tout manquement fera l'objet d'un rapport transmis à l'autorité compétente.

Responsabilité des agents

La circulaire rappelle que tout agent ou officier participant, par action ou omission,

à l'établissement, à la modification, à la délivrance ou à la circulation frauduleuse d'un document d'état civil s'exposera aux sanctions prévues par les textes, sans préjudice des poursuites judiciaires. « *Les responsables hiérarchiques sont tenus de signaler les faits susceptibles de constituer une infraction* », a précisé le directeur général dans sa circulaire. Il a également insisté sur le devoir de vigilance des agents, rappelant que « *tout officier ou agent de l'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'appliquer strictement le présent document* ».

Jean Pascal Mongo-Slyhm

« Les responsables hiérarchiques sont tenus de signaler les faits susceptibles de constituer une infraction »

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'urgence de renforcer la résilience des villes

Le coordonnateur national sortant du Projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU), Benoît Ngayou, a officiellement passé le témoin, le 3 septembre, à Brazzaville à son successeur, Guy Flugence Mbengue. Financé avec l'appui de la Banque mondiale, le projet entend apporter des réponses durables aux risques d'érosion et d'inondation auxquels sont confrontés les habitants de Pointe-Noire et de la capitale.

La nouvelle équipe dirigeante du PRRU veut accélérer la mise en œuvre des activités. Installé dans ses fonctions à l'issue de la cérémonie de passation de service présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Sylvain Lekaka, le coordonnateur national entrant, Guy Flugence Mbengue, a réaffirmé sa détermination à améliorer les performances du projet au bénéfice des riverains exposés aux risques d'érosion et d'inondation.

Parmi les premières priorités annoncées figurent l'actualisation du Plan de travail et budget annuel (PTBA), la finalisation du manuel de procédures et l'obtention des différents avis de non-objection nécessaires à la mise en œuvre du projet. L'équipe entrante travaille également à la préparation de la mission de lancement officiellement envisagée pour le mois d'octobre. Cette étape devrait permettre d'accélérer le démarrage effectif des activités du PRRU. Actuellement hébergée au niveau du Projet de renforcement et d'amélioration des capacités en matière d'adaptation et de résilience au changement climatique, l'unité



de gestion du projet doit très vite trouver un site pour installer ses équipes de terrain.

Le nouveau coordonnateur a, par ailleurs, pris l'engagement de veiller à une gestion rigoureuse des ressources. Il a notamment repris à son compte le mot d'ordre du ministre en charge du Plan : « *dépense questionnable zéro, dépense non éligible zéro* ». Une exigence qui traduit la volonté des autorités de renforcer la gouvernance financière et la conformité

dans l'exécution du projet.

Pour le coordonnateur sortant, Benoît Ngayou, la mission accomplie au cours de la période écoulée aura notamment permis de recruter la quasi-totalité du personnel devant conduire le projet et d'accompagner le processus de ratification. Il a toutefois relevé qu'un dossier, relatif notamment au recrutement de certains experts, reste à finaliser et constitue l'un des défis transmis à la nouvelle équipe. « Nous avons encore certains experts, notam-

Les parties prenantes du PRRU/Adiac

ment l'expert en charge des questions environnementales, que nous n'avons pas achevé la procédure. A ce niveau, le processus suit son cours normal », a-t-il indiqué. La pression sur la nouvelle équipe est d'autant plus forte que le PRRU agit sur des problématiques urbaines particulièrement sensibles. Il vise principalement à réduire les risques d'érosion et d'inondation et à améliorer l'accès à des infrastructures et services résilients au changement climatique à Brazzaville et

Pointe-Noire. Ces deux principales agglomérations concentreront l'essentiel des investissements. Les enjeux sont considérables. Avec 64 % de sa population vivant en milieu urbain en 2024, le Congo fait face à une urbanisation rapide, accentuée par les effets du changement climatique.

Lors de la cérémonie, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Sylvain Lekaka, a rappelé à la nouvelle équipe l'obligation de produire des résultats. Il a insisté sur la sensibilité du projet et sur la nécessité de respecter les délais, notamment en raison de la saisonnalité des travaux liés à l'érosion. « *Le gouvernement attend de vous des résultats* », a-t-il martelé, tout en appelant l'équipe à faire preuve de rigueur dans ses relations avec les partenaires.

Avec un financement de 60 millions de dollars couvrant la période 2025-2031, le PRRU dispose ainsi de six années pour traduire ses ambitions en réalisations concrètes. La nouvelle équipe dirigeante hérite d'un projet stratégique pour la résilience des principales villes du Congo.

Fiacre Kombo

BEPC 2026

Le collège marianiste de Voka réalise un taux de réussite de 100 %

Le collège marianiste de Voka, situé à proximité de Boko, dans le département du Pool, a enregistré un taux de réussite de 100 % au brevet d'études du premier cycle (BEPC), session 2026. Les treize candidats présentés ont été déclarés admis.

Sans chercher à établir un quelconque palmarès, le directeur de l'établissement, frère Simplicie Pascal Momuanton, se félicite de ces résultats qui, selon lui, s'inscrivent dans la continuité des performances réalisées par le collège à chaque session du brevet.

Implanté à proximité de la route menant à Boko, le Chaminade Institut, communément appelé collège de Voka, se veut un cadre d'apprentissage favorisant à la fois l'excellence scolaire et le vivre-ensemble. L'établissement accueille des jeunes issus de différents villages et, pour certains, de Brazzaville, dans un environnement marqué par la recherche de la qualité de l'enseignement.

Fondé par les religieux marianistes, le collège a ouvert ses portes en 2009, en réponse à la demande de la population locale qui souhaite disposer d'un établissement scolaire permettant à leurs enfants d'étudier à proximité de leur lieu de résidence.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le complexe scolaire a accueilli quelque 80 élèves de la classe de sixième à la troisième. Sa



Quelques élèves du collège de Voka/DR

vocation est notamment de constituer un espace où les élèves apprennent à vivre ensemble, tout en développant leurs connaissances et leurs savoir-faire.

Afin de permettre aux enfants des villages environnants, mais également à ceux venus de Brazzaville de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions, l'établissement, avec l'appui de la Fondation Marianiste, s'est doté d'un internat.

Marie Alfred Ngoma

RENTRÉE SCOLAIRE

Le projet « Po na Kelasi » lance une opération de collecte des kits

Prévue du 5 au 26 septembre, la grande campagne de collecte des kits scolaires et denrées alimentaires organisée dans le cadre du projet « Po na Kelasi » vise, entre autres, à prendre en charge des couches les plus défavorables.

A travers le lancement de cette campagne scolaire, la coordonnatrice de ce projet social axé sur le soutien à l'éducation, Gracia Vérita Diatoulou, veut envoyer un message clair. « *Notre message est un cri d'espoir et de responsabilité : l'éducation est la plus belle des richesses, et aucun enfant ne devrait en être privé. Avec Po na Kelasi, nous affirmons que chaque citoyen peut devenir bâtisseur d'avenir. Offrir un cahier, un repas ou un vêtement, c'est bien plus qu'un don matériel : c'est un acte de foi en l'avenir de notre jeunesse* », lance-t-elle. Selon elle, ce message est inspiré du discours d'investiture du président de la République qui stipule qu'« *on ne peut pas prétendre assumer et gérer la cité demain sans préparer et disposer du savoir, de l'expertise et de l'expérience qu'exigent la concurrence et la compétitivité* ». « *Ainsi, Po na Kelasi et l'État parlent d'une seule voix : celle de*



La coordonnatrice du projet Po na Kelasi, Gracia Vérita

la solidarité et de la responsabilité collective. Ensemble, citoyens et institutions, nous bâtissons un avenir où chaque enfant du Congo a accès au savoir, à la dignité et à la compétitivité. Pour l'école, pour l'avenir, faites un geste de solidarité », a invité la coordonnatrice du projet Po na Kelasi, Gracia Vérita Diatoulou, dont le siège se trouve au quartier Moussosso, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou.

Parfait Wilfried Douniama

HÔPITAUX PUBLICS EN GRÈVE

Les syndicats réclament le paiement de deux mois de salaire

La Fédération syndicale des travailleurs de la santé et des affaires sociales (Fésytrasas) a posé, le 3 septembre, à l'Assemblée nationale une condition pour la suspension de la grève illimitée avec service minimum en cours dans les hôpitaux publics depuis le 6 août 2026 : le paiement de deux mois de salaires.



Échanges entre les membres de la commission Santé de l'Assemblée nationale et les syndicats de la santé/Adiac

L'annonce a été faite lors d'une séance de travail organisée par la commission Santé, Affaires sociales, Famille et Genre de l'Assemblée nationale avec les syndicats. Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public a également pris part aux échanges. Devant les élus, le secrétaire général de la Fésytrasas, Nicolas Ngandzo, a d'emblée rappelé que dans le cahier de revendications initial comportait sept points, parmi lesquels figuraient les licenciements abusifs, la vétusté des plateaux techniques et les primes non attribuées. Toutefois, il a indiqué que le point central, à l'origine de la grève, reste l'irrégularité de paiement des salaires. Selon le syndicaliste, les agents de santé ne cumulent actuellement pas moins de cinq mois d'encours impayé selon les établissements. « Le minimum que nous avons proposé à la commis-

sion, à propos des encours, c'est deux mois. Si deux mois sont payés, nous pourrions obtenir la suspension de la grève. Les arriérés seront traités à l'occasion des prochaines sessions de négociations », a indiqué le secrétaire général à la sortie des pourparlers avec les députés. Il a également souhaité que l'année 2026 ne se clôture pas avec des arriérés reportés sur 2027, « comme l'effort avait été fait en 2025 par le gouvernement », a-t-il dit. La commission Santé a également échangé, conformément à sa mission de contrôle du gouvernement, avec le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, pour trouver une solution durable à ce problème de grève dans les hôpitaux généraux. Prenant la parole, le ministre a souligné que la grève des agents de santé s'inscrit dans un contexte de tensions sociales et

de difficultés économiques qui dépassent le seul secteur sanitaire. « Les préoccupations du Parlement résonnent avec celles du gouvernement. Nous suivons de manière permanente et attentive ces situations », a déclaré le membre du gouvernement. Il a précisé que le ministre de la Santé est lui-même en très bonne position pour connaître la réalité de cette grève. Sans annoncer de solution immédiate, il a réaffirmé, par ailleurs, la disponibilité du gouvernement à travailler avec les commissions parlementaires pour sortir de cette crise. La présidente de la commission Santé, Euphrasie Virginie Dolama, s'est engagée à poursuivre son rôle d'intermédiaire actif auprès du gouvernement pour obtenir le déblocage des deux mois de salaire réclamés par les syndicats, gage d'une suspension de la grève.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CÔTE D'IVOIRE

Le prix du cacao maintenu à 1200 francs CFA le kilo pour la campagne 2026-2027

Le prix minimum garanti du cacao aux producteurs en Côte d'Ivoire est maintenu à 1200 francs CFA (environ 2,13 dollars) le kilogramme pour la campagne 2026-2027, après avoir fortement baissé au cours de la campagne précédente sous l'effet de la chute des cours internationaux.

L'annonce a été faite mardi par le ministre ivoirien de l'Agriculture, Bruno Nabagné Koné, lors de l'ouverture officielle de la campagne principale de commercialisation du cacao pour 2026-2027 à Abidjan. « Pour la campagne 2026-2027, il a été décidé que le prix du kilo de cacao, bien tiré, bien fermenté, bien séché, soit acheté bord champ au prix de 1200 francs le kilo », a déclaré M. Koné. Selon lui, ce prix bord champ tient largement compte des ventes par anticipation réalisées par le Conseil café-cacao, ainsi que de l'évolution des cours internationaux du cacao. « Ce prix est le résultat des conditions de commercialisation de la nouvelle campagne et des niveaux de prix auxquels les volumes de cacao ont été vendus par anticipation, mais également de la volonté du gouvernement de préserver le revenu et le pouvoir d'achat des producteurs tout en assurant la pérennité de la filière », a-t-il expliqué.

Le ministre a indiqué que la nouvelle campagne s'ouvrirait dans un contexte marqué par la volatilité persistante des cours internationaux du cacao et les difficultés de commercialisation rencontrées au cours de la campagne précédente. Au début de la campagne principale 2025-2026, le prix minimum garanti avait été fixé à 2800 francs CFA le kilogramme. Il avait ensuite été ramené à 1200 francs CFA le kilogramme à l'ouverture de la campagne intermédiaire, dans un contexte de forte baisse des cours internationaux. Cette baisse des cours avait affecté l'ensemble de la chaîne de valeur du cacao, notamment les producteurs, les acheteurs, les sociétés coopératives, les exportateurs et les transformateurs. Face aux difficultés de commercialisation, le gouvernement ivoirien et le Conseil café-cacao ont pris des mesures visant notamment à faciliter l'écoulement des stocks et à soutenir la commercialisation de la production. Plus de 100.000 tonnes de cacao avaient notamment été accumulées dans le cadre de la crise de commercialisation, selon les autorités ivoiriennes. Par ailleurs, le gouvernement ivoirien a réorganisé le calendrier de commercialisation du cacao. La campagne principale s'étend désormais du 1er septembre au 28 février, tandis que la campagne intermédiaire se déroule du 1er mars au 31 août. Selon le gouvernement, cette réorganisation doit contribuer à faciliter la reprise des achats de fèves par les multinationales et les exportateurs locaux et à améliorer les conditions de commercialisation de la production.

Xinhua

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Angueki Prisca Nadine.
Je souhaite désormais être appelée Ekiri Angueki Prisca Nadine.

Toute personne ayant un intérêt légitime à s'opposer à ce changement de nom est invitée à faire connaître son opposition dans un délai de trois (3) mois à compter de la présente publication.

Passé ce délai, aucune opposition ne pourra être prise en considération.

CÉMAC

La bataille des 45 millions d’habitants

Derrière les migrations, les déplacements et les échanges transfrontaliers se joue une bataille décisive : transformer une population jeune et mobile en véritable marché régional.

Camerounais au Gabon, Congolais au Cameroun, Tchadiens en RCA, Centrafricains au Cameroun : les mobilités humaines dessinent déjà un marché régional. Reste à transformer ces flux en véritable levier d’intégration économique. La Cémac possède un marché intérieur encore largement sous-exploité. Les six États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) représentent ensemble près de 45 millions d’habitants. Le Cameroun, avec environ 29,1 millions d’habitants, en concentre à lui seul près des deux tiers. Cette dynamique démographique est appelée à s’accélérer. La population

augmente d’environ 4,9 % par an au Tchad, 3,4 % en RCA et 2,6 % au Cameroun. Ces écarts traduisent une pression croissante sur l’emploi, les infrastructures, les villes et les marchés du travail.

Le Cameroun, plate-forme naturelle

Dans cet ensemble, le Cameroun occupe une position particulière. Douala concentre une grande partie des échanges commerciaux régionaux ; Yaoundé constitue un centre administratif et financier ; les corridors vers N’Djamena, Bangui, Libreville et Brazzaville font du pays une véritable interface entre l’Afrique centrale, le bassin

du lac Tchad et le golfe de Guinée. La mobilité est déjà une réalité économique : transporteurs, commerçants, ouvriers, étudiants, artisans et entrepreneurs franchissent quotidiennement les frontières. Le problème n’est donc plus de savoir si les populations circulent, mais comment faire de cette mobilité un instrument organisé de création de richesse.

De la mobilité à un marché du travail régional

Le véritable enjeu pour la Cémac serait de créer progressivement un marché régional du travail : reconnaissance des diplômes, procédures simplifiées

pour les travailleurs, portabilité de certains droits sociaux, plateformes régionales d’emploi et statistiques communes sur les migrations. Cette approche permettrait également de mieux distinguer quatre réalités souvent confondues : migration économique, mobilité traditionnelle, déplacement forcé et traite des personnes. La crise du bassin du lac Tchad rappelle d’ailleurs que la mobilité peut aussi être contrainte. Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria comptaient en 2026 plus de 6,4 millions de personnes affectées par la crise, avec plus de 3,3 millions de déplacés internes. La politique migratoire ré-

gionale ne peut donc être dissociée des questions de sécurité, d’humanitaire et de développement.

Frontière comme infrastructure économique

Le défi est désormais de passer d’une frontière conçue principalement comme une ligne de contrôle à une infrastructure économique intelligente. Postes-frontières modernes, identité numérique, interconnexion douanière, échanges de données, paiements transfrontaliers et sécurisation des corridors pourraient réduire les coûts de circulation tout en renforçant la lutte contre la fraude et les trafics.

Noël Ndong

AFRIQUE CENTRALE

Le ciel, nouvelle frontière de la croissance

La flotte commerciale africaine passera de 755 appareils en 2025 à 1 625 en 2045. Derrière cette envolée, Boeing voit émerger un nouveau marché aérien porté par la démographie, l’urbanisation et surtout l’explosion des liaisons régionales. Pour l’Afrique centrale, le défi sera de ne pas rester à l’écart de cette révolution.

Le chiffre donne la mesure du bouleversement : 1 165 avions neufs pourraient être livrés aux compagnies africaines au cours des vingt prochaines années, selon les nouvelles perspectives 2026-2045 de Boeing. Les monocouloirs représenteront 870 appareils, soit environ 75 % des livraisons. Autrement dit, la croissance attendue sera d’abord celle des liaisons intérieures, régionales et de proximité. Le trafic passagers africain devrait progresser de 6,5 % par an jusqu’en 2045. Le mouvement sera encore plus spectaculaire entre l’Afrique et le Moyen-Orient, avec une croissance annuelle estimée à 7,1 %, contre 3,4 % pour les liaisons avec l’Europe. Le continent change donc progressivement de géographie aérienne : moins dépendant des anciennes routes colo-

niales, davantage connecté à ses propres marchés et aux nouveaux hubs du Golfe.

L’Afrique centrale, le maillon faible ?

C’est ici que se joue une bataille stratégique. Avec Douala, Yaoundé, Libreville, Brazzaville, Pointe-Noire, Malabo, N’Djamena et Bangui, l’Afrique centrale possède plusieurs points d’appui pour construire un véritable réseau régional. Mais les distances, le coût des billets, la faiblesse de certaines infrastructures et l’insuffisance des liaisons

directes continuent de fragmenter le marché. Le paradoxe est saisissant : alors que les économies de la Cémac ont besoin davantage de mobilité pour accélérer le commerce, les investissements et le tourisme, une partie importante des déplacements régionaux reste coûteuse et peu fluide. La montée en puissance des monocouloirs est donc une opportunité. Des appareils adaptés aux distances africaines pourraient multiplier les liaisons Douala-Brazzaville, Douala-Libreville, Yaoundé-N’Djamena, Ban-

gui-Douala ou Libreville-Malabo, à condition que les compagnies disposent de modèles économiques viables.

140 milliards de dollars en jeu

L’enjeu ne se limite d’ailleurs pas à la vente d’avions. Boeing estime à 140 milliards de dollars le marché africain des services aéronautiques entre 2026 et 2045 : maintenance, réparation, révision, équipements, transformation et services numériques. La flotte cargo devrait, elle, passer de 60 à 150 appareils,

portée par la logistique, le commerce électronique et les exportations. Cette expansion nécessitera également 75 000 professionnels supplémentaires, dont 22 000 pilotes, 25 000 techniciens et 28 000 membres d’équipage de cabine. Pour l’Afrique centrale, la question est donc beaucoup plus large que celle des avions. Qui contrôlera les hubs, la maintenance, la formation, le fret et les données aériennes contrôlera une partie de la future économie de la mobilité.

Le ciel africain devient ainsi un nouveau terrain de compétition entre compagnies, constructeurs et plateformes logistiques. L’Afrique centrale a vingt ans pour passer du statut de marché traversé à celui de véritable carrefour aérien.

N.Nd.

L’Afrique centrale possède plusieurs points d’appui pour construire un véritable réseau régional. Mais les distances, le coût des billets, la faiblesse de certaines infrastructures et l’insuffisance des liaisons directes continuent de fragmenter le marché. Le paradoxe est saisissant : alors que les économies de la Cémac ont besoin davantage de mobilité pour accélérer le commerce, les investissements et le tourisme, une partie importante des déplacements régionaux reste coûteuse et peu fluide.

RDC/EBOLA

Lancement d'un plan actualisé de 180 jours contre Ebola, besoin de 1,3 milliard de dollars

La République démocratique du Congo (RDC) et ses partenaires ont lancé vendredi un nouveau plan de 180 jours pour renforcer la lutte contre l'épidémie d'Ebola, dont le financement est estimé à 1,3 milliard de dollars, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Présenté à Kinshasa, capitale de la RDC, ce plan prévoit notamment de renforcer la surveillance épidémiologique, la recherche des contacts, la prise en charge des malades, la communication auprès des communautés et les moyens logistiques, ainsi que la préparation des provinces menacées par une propagation du virus. L'épidémie, provoquée par l'Ebolavirus Bundibugyo, avait fait 3072 morts sur 6342 cas signalés au 2 septembre, selon le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Soixante zones de santé réparties dans six provinces sont désormais touchées. Les autorités sanitaires s'inquiètent en particulier du nombre toujours élevé de décès survenant

dans les communautés, souvent chez des personnes qui n'avaient pas été identifiées comme contacts et qui n'avaient pas été prises en charge dans des structures de santé. *« Chaque cas détecté trop tard, chaque contact manqué et chaque retard dans la mobilisation des ressources se traduisent par des vies perdues »*, a déclaré Anne Anicia, représentante par intérim de l'OMS en RDC.

Le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, a de son côté estimé que la riposte ne pouvait pas se limiter au seul secteur sanitaire et devait associer les communautés, les autres services de l'Etat ainsi que les partenaires internationaux. Selon l'OMS, 1,3 milliard de dollars seront nécessaires pour mettre en œuvre l'ensemble du plan au cours des six prochains mois. Un investissement jugé essentiel pour rompre

les chaînes de transmission et éviter une aggravation de la crise sanitaire, humanitaire et socio-économique. Le coordonnateur résident des Nations unies en RDC, Damien Mama, a appelé à garantir des financements «suffisants, flexibles et prévisibles», estimant que la riposte contre Ebola devait également être intégrée à l'action humanitaire plus large dans le pays. Déclarée en mai, l'épidémie actuelle est depuis devenue la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC, ainsi que la deuxième plus importante au monde, derrière l'épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016.

Xinhua

« Chaque cas détecté trop tard, chaque contact manqué et chaque retard dans la mobilisation des ressources se traduisent par des vies perdues »

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE
À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

SURESNES

La Guinguette africaine clôture sa 15^e édition

Les lampions de l’esplanade du Mont-Valérien se sont éteints, marquant la clôture de la 15^e édition de la Guinguette africaine de Suresnes. Durant plusieurs week-ends, le rendez-vous a réuni un public venu partager des moments de convivialité autour de la musique, de la danse, de la gastronomie et de la découverte des cultures afro-antillaises.

« Quelle édition ! », pouvait-on entendre parmi les participants venus vivre les derniers instants de cette édition anniversaire. À l’heure du bilan, les organisateurs se félicitent notamment d’une fréquentation en hausse. « À chaque fois, il a fallu ajouter des tables et des chaises », ont-ils relevé, témoignant de l’affluence enregistrée au fil des rendez-vous. Les différents stands ont proposé une offre diversifiée, allant des produits gastronomiques aux articles destinés à se protéger des fortes chaleurs, à l’image des éventails. Du côté de la restauration, les files d’attente ont parfois été particulièrement longues, signe de l’engouement suscité par les spécialités proposées. Sur la piste de danse, l’ambiance n’a pas faibli. Dès que la Sono Clotaire Vidéo et le DJ Omar lançaient les premières notes, le public investissait l’espace aménagé pour l’occasion, dans une atmosphère festive et chaleureuse.



Clôture de la 15^e édition de la guinguette africaine de Suresnes/DR

La République du Congo à l’honneur

La 15^e édition a également été marquée par une heureuse coïncidence du calendrier. Les festivités consacrées au 66^e anniversaire de l’indépendance de la République du Congo se sont déroulées un samedi sur le site de la Guinguette. À cette occasion, la représentation diplomatique congolaise en France était présente par l’entremise du ministre-conseiller, Amand Rémy

Tabawé. Il est venu apporter le soutien de l’ambassadeur Rodolphe Adada et rappeler, à travers Ziana TV, la volonté de la représentation diplomatique de faire de l’ambassade « la maison commune » ouverte à tous les Congolais. Prenant la parole à l’occasion de la clôture, Célestin Stewart Sounda a salué la mobilisation du public. « Vous avez été plus nombreux que l’an dernier à venir partager avec nous ces week-ends »,

a-t-il déclaré, avant de souligner la fidélité et l’enthousiasme des participants. Selon lui, « depuis sa création, la Guinguette défend une idée simple mais essentielle : créer un lieu de convivialité, de partage et de rencontres entre les cultures ». Il a adressé ses remerciements aux habitués, aux nouveaux visiteurs, aux familles, aux groupes d’amis, aux Suresnois ainsi qu’à ceux venus de plus

loin pour découvrir l’événement. Les remerciements ont également été adressés à la ville de Suresnes et à la municipalité pour leur accueil, leur confiance et la mise à disposition de l’esplanade du Mont-Valérien et de ses installations, ainsi qu’aux traiteurs et stands gastronomiques ayant contribué à la diversité culinaire de l’édition : Le Panier du Kouilou, Black Star Bistro, Chez Christelle, Key Even’s, ainsi que les traiteurs d’Afrique du Sud et du Kenya. Artistes, danseurs, chanteurs, musiciens, associations et journalistes ont, eux aussi, été salués pour leur contribution à la réussite de cette 15^e édition. Après plusieurs semaines placées sous le signe du partage et de la diversité culturelle, les organisateurs ont donné rendez-vous au public à l’été 2027 pour une nouvelle saison de la Guinguette africaine de Suresnes.

Marie Alfred Ngoma

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l’achat de produits à l’issue de tout forfait Découverte.
 - Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu’à 24h avant la séance.
 - L’Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
 - Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

MISS UNIVERS CONGO

Une candidate de la diaspora à l'élection

Prévu pour le 12 septembre à Brazzaville, le concours de beauté Miss Univers Congo s'annonce attrayant. Parmi les candidates, il y a la Congolaise de la diaspora, Chansika Sogni. Sa motivation à participer à ce concours s'inscrit par sa volonté de contribuer à l'émancipation de la femme congolaise et du pays en général.

La diaspora congolaise répond de plus en plus à l'appel des autorités de la République du Congo à revenir au pays pour apporter leur savoir dans différents domaines. La mode n'étant pas en marge de cet appel, c'est d'ailleurs ce qui explique la participation de la Congolaise de la diaspora, Chansika Sogni, à l'élection Miss Univers.

30 ans, 1,74 m, Chansika Sogni est mannequin professionnel vivant dans le sud de la France. Un point stratégique qui lui permet de bouger facilement entre les grandes capitales de la mode et des affaires. Depuis treize ans, elle est mannequin et participe aux concours de beauté. Une passion qui a commencé au Congo avant de se poursuivre à l'international. Le choix d'être mannequin s'est fait naturellement en elle par amour pour la mode, l'esthétique et le design d'intérieur. Son rêve aujourd'hui est de montrer que la beauté

peut être un vrai levier d'impact, d'ambition et d'opportunités pour le Congo. *«J'ai l'habitude du monde de la mode et des exigences de l'image. Mais cette toute première édition de Miss Univers Congo est un appel du cœur. C'est l'occasion de revenir représenter la femme congolaise dans tout ce qu'elle a de plus fort : sa beauté, son éducation, sa confiance et son ambition. Ma vraie motivation à participer à ce concours, c'est mon désir et ma volonté de contribuer à l'émancipation de la femme congolaise et du pays en général. Une belle opportunité unique de parvenir à mes fins aujourd'hui»*, a-t-elle indiqué.

Pour Chansika Sogni, la République du Congo déborde de richesses et de talents à tous les niveaux. La femme congolaise est une force vivante de cette valeur nationale. Celle qui la

représente ne doit pas seulement porter une couronne : elle doit incarner toute cette intelligence, cette élégance et cette ambition collective. Le Congo, a-t-elle poursuivi, a une valeur immense. *«À travers ma candidature, je veux dire à chaque jeune femme congolaise que nos origines sont une force et que nos rêves n'ont pas de limites. Merci aux Dépêches de Brazzaville et merci à tous les Congolais pour leur soutien. Ensemble, faisons briller le Congo !»*, a-t-elle déclaré.

Notons que Chansika Sogni évolue comme agent immobilier dans le secteur du luxe entre Nice, Cannes, Monaco et Paris, tout en étant apporteuse d'affaires à l'international. Pour elle, le pageant ou concours de beauté est une plateforme stratégique d'engagement conçue pour créer de l'impact socioculturel et économique.

Bruno Zéphirin Okokana



Chansika Sogni sur scène/DR

FESTI KITOKO BD ET LIVRE

Grenoble accueille la troisième édition du festival

Après une deuxième édition organisée en novembre 2025, l'association Ligorodo donne rendez-vous au public les 25 et 26 septembre à Grenoble pour la troisième édition du Festival interculturel de bande dessinée, Festi Kitoko BD et livre.

Durant deux jours, le festival proposera une programmation consacrée à la bande dessinée, aux arts visuels et aux expressions culturelles africaines. Expositions, conférences, séances de dédicaces, ateliers, dessins et projections de documentaires sur la bande dessinée africaine figurent notamment au programme. Des prestations de slam et de musique africaine viendront également rythmer cette rencontre culturelle.

À travers cette initiative, l'association Ligorodo entend mettre en lumière le rôle de l'art et, particulièrement, celui des arts visuels comme outils de sensibilisation et de transmission de messages. Le festival se veut ainsi un espace de rencontres et d'échanges autour de la création graphique et des questions de société qu'elle peut porter.

Cette troisième édition réunira des artistes, des auteurs et des passionnés de bande dessinée autour d'une pro-



grammation destinée à faire découvrir la diversité des cultures et des regards à travers l'art graphique. Parmi les participants annoncés figure le Congolais Al'Mata, auteur et dessinateur de bande dessinée, engagé depuis plusieurs années dans la promotion de la bande dessinée africaine.

Pour les organisateurs, cette rencontre vise à favoriser le dialogue entre les cultures et à contribuer à une meilleure compréhension interculturelle. Le langage visuel de la bande dessinée constitue, à leurs yeux, le moyen privilégié pour transmettre les messages, susciter la réflexion et rapprocher les publics.

Avec cette nouvelle édition, Festi Kitoko BD et livre entend ainsi poursuivre son ambition de faire de la bande dessinée et des arts visuels des vecteurs de découverte, de sensibilisation et de dialogue entre les cultures.

Marie Alfred Ngoma

DISTINCTION

Simon Kimbangu Kiangani reçoit la médaille honorifique

La cérémonie de remise de la médaille accordée par le président de la République du Congo, Denis Sassou N’Guesso, à Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani, chef spirituel et représentant légal de l’Eglise kimbanguiste, a eu lieu le 26 août dernier à Nkamba nouvelle Jérusalem, en République démocratique du Congo (RDC).

L’engagement de Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani en faveur de la paix a permis au président de la République, Denis Sassou N’Guesso, de lui remettre une médaille honorifique. Et cela rappelle plusieurs épisodes bibliques où l’autorité politique reconnaît et honore une autorité spirituelle. C’est dans cette perspective biblique que les fidèles kimbanguistes peuvent comprendre cette haute distinction accordée par le président congolais à leur chef spirituel pour saluer ses qualités.

La médaille honorifique de Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani a été d’abord réceptionnée par le président délégué du collège exécutif national de l’Eglise kimbanguiste en République du Congo, le révérend pasteur Brice Voltaire Etou Obami, pour en transmettre à qui de droit, au cours d’une cérémonie officielle tenue, le 16 août dernier, au centre d’accueil et administratif kimbanguiste au Plateau des 15 ans, au lendemain de la fête nationale de l’indépendance du Congo. Et le 26 août dernier, la deuxième personnalité du mouvement social de la surveillance kimbanguiste, le chancelier des ordres du mouvement, Arnel Etou Alali, a apporté la médaille honorifique à Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani, chef spirituel et représentant légal de l’Eglise kimbanguiste à Nkamba



Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani arborant sa médaille honorifique/DR

nouvelle Jérusalem, où une cérémonie a été organisée pour la circonstance.

Le geste du président Denis Sassou N’Guesso prend ainsi, dans cette perspective rhétorique et spirituelle, une dimension qui dépasse le simple cadre protocolaire d’une décoration honorifique. En distinguant Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani pour son dévouement à la paix, le président de la République du Congo reconnaît publiquement une œuvre

de paix, une autorité morale et une action spirituelle. La portée de cet acte est encore plus profonde, car l’homme honoré pour son œuvre de paix est celui qui est confessé comme le Saint-Esprit, Dieu de la paix lui-même en personne.

Une distinction pour la paix

Prenant la parole au cours de cette cérémonie, le conseiller direct de Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani et indicateur du

chemin à suivre dans le kimbanguisme, André Mbenza Kiangani a apporté un éclairage sur la dimension énigmatique et profondément spirituelle de cet événement. « Dans le cas de Joseph, Pharaon reconnaît l’Esprit de Dieu dans un homme. Dans celui de Daniel, le pouvoir royal reconnaît un esprit supérieur chez un serviteur de Dieu », a-t-il dit. À Nkamba, la lecture kimbanguiste va plus loin : l’autorité politique honore, à travers cette dis-

tinction pour la paix, celui qu’on reconnaît comme le Saint-esprit lui-même, Dieu de paix a manifesté en personne, a-t-il poursuivi.

La double séquence, reconnaissance officielle à Brazzaville, puis remise de la distinction à Nkamba, a été vécue comme la rencontre de deux légitimités : celle de l’État, représentée par le chef de l’État congolais, et celle de la foi, incarnée par le lieu que l’Eglise kimbanguiste considère comme une terre sainte depuis 1921 et que le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a érigé en ville sainte cette année, bientôt promulguée officiellement. De Joseph à Daniel, puis de la bible à Nkamba, un même fil apparaît : les autorités de ce monde peuvent reconnaître les fruits d’une puissance spirituelle.

Notons que le Réseau des journalistes et communicateurs pour la promotion et l’émulation du citoyen (RJCPCE) a décerné un diplôme d’honneur et une distinction honorifique à Sa Divinité Simon Kimbangu Kiangani le 23 août dernier à Brazzaville, en marge d’un culte dominical. Au cours de cette cérémonie, le RJCPCE a également honoré le président délégué du collège exécutif national de l’Eglise kimbanguiste en République du Congo, Brice Voltaire Etou-Obami.

Bruno Zéphirin Okokana

APPEL À PROJETS

L’Institut français appuie les artistes et les opérateurs culturels africains

Les opérateurs culturels et artistes africains sont appelés à soumettre leurs projets au plus tard, le 30 octobre 2026, afin de bénéficier d’un appui financier mis en place par l’Institut français.

Les projets sélectionnés seront réalisés entre mars et décembre 2027. L’appel s’adresse aux opérateurs culturels et artistes basés en Afrique portant des projets dans les domaines suivants : arts visuels, création numérique, photographie, musique, théâtre, danse, arts de la rue, cirque et marionnette

Le programme d’appui aux opérateurs culturels et artistes en Afrique (AOCA) soutient les projets qui renforcent la création, la circulation des œuvres, la coopération culturelle, les festivals et les grandes manifestations présentant une dimension régionale sur le continent africain.

Ce dispositif est ouvert aux institutions ou structures culturelles africaines basées en Afrique ; au réseau culturel français à l’international, notamment les services

culturels des ambassades, les instituts français, les alliances françaises et les centres culturels binationaux.

Les critères de sélection à respecter la dimension régionale des projets (les candidats devaient justifier de la participation de partenaires issus d’au moins trois pays africains dans leur projet) ; la cohérence budgétaire (l’aide de l’Institut français ne peut pas excéder 50% du budget total du projet) ; la présentation d’une lettre de soutien émise par le poste diplomatique du pays du porteur de projet. Les projets doivent valoriser une démarche écoresponsable dans leur mise en œuvre.

Les projets portés en dehors du réseau culturel français doivent être accompagnés d’une lettre de soutien d’un institut français, d’une alliance française ou

d’un service culturel français. L’Institut français encourage les projets mettant en avant les jeunes générations, les scènes émergentes, les nouvelles pratiques artistiques dans le champ de la création contemporaine africaine et aux questions de genre (les projets portés par des femmes opératrices de la culture, les projets mettant en avant les femmes artistes, ou encore les projets encourageant la mixité et l’égalité des genres.)

La subvention est de 5000 à 15 000 euros. La candidature doit être déposée sur : <https://ifprog.emundus.fr/> jusqu’au 30 octobre. Pour plus d’informations, veuillez contacter le pôle Culture et partenariats solidaires direction coopérations, dialogues, langues et sociétés sur cette adresse : aoca@institutfrancais.com.

Rosalie Tsiankolela Bindika

IM MÉMORIAM

7 septembre 1981 - 7 septembre 2026



Voilà 45 ans qu’il a plu à Dieu de rappeler à ses côtés François Ibata à la fleur de l’âge.

En ce jour souvenir inclinons-nous et ayons une pensée pieuse pour ce grand homme

Paix profonde à ton âme papa.

Tes enfants.

CRISE À LA FÉCOHAND

La Dynamique demande l'arbitrage du premier ministre

La reconnaissance de la légitimité de l'actuel Comité exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) par le ministre des Sports a suscité la réaction de la Dynamique le Réveil du handball congolais à telle enseigne qu'elle en appelle désormais à l'intervention du Premier ministre, chef de gouvernement.

Dans une déclaration rendue publique le 4 septembre à Brazzaville, les dirigeants des clubs et équipes affiliés à la Dynamique le Réveil du handball congolais ont qualifié la démarche du ministre préjudiciable à l'apaisement de la crise. « *Au lieu de favoriser le dialogue, la concertation et la recherche d'une solution durable, nous constatons avec regret la persistance d'une position consistant à soutenir un comité exécutif fédéral issu d'une assemblée générale dont la régularité est contestée et l'annulation a été prononcée par la Chambre de conciliation d'arbitrage du sport* », souligne la déclaration.

Face à la persistance de cette crise et dans l'intérêt supérieur du handball congolais, ils sollicitent l'intervention du Premier ministre, chef du gouvernement conformément aux orientations et instructions du président de la République telles que rapportées dans le compte rendu du Conseil des ministres du 18 juin 2026. Selon eux, cette intervention devrait permettre de favoriser un règlement définitif, consensuel conforme aux textes en vigueur,



de la crise qui secoue la Fécohand « *Nous souhaitons que cette intervention permette de restaurer la confiance entre les différents composants du handball congolais, de garantir le respect des textes, de gouvernance sportive et de créer les conditions d'un nouveau départ pour la discipline* », ont-ils indiqué.

La Dynamique a réaffirmé par ailleurs son attachement indé-

fectible au dialogue, à la légalité, à l'éthique sportive, à la transparence, à l'impartialité, à la paix et à l'unité de la famille du handball congolais. « *Notre démarche n'a qu'un seul objectif : préserver l'avenir du handball congolais et contribuer à la mise en place d'une gouvernance légitime, transparente et respectueuse des textes* », ont-ils commenté. La Dynamique se dit disposée à

Les dirigeants des clubs et équipes affiliés à la Dynamique le Réveil du handball congolais /DR

participer à toute démarche de médiation, de concertation ou de dialogue visant à mettre définitivement un terme à la crise qui secoue la Fécohand.

« *Toutefois cette démarche ne pourra être définitivement constructive que si elle repose sur le respect des textes et règlements en vigueur; le respect des décisions des organes compétents, la transparence de l'im-*

partialité du processus, l'écoute de l'ensemble des composants de la famille du handball congolais et la recherche d'une solution consensuelle durable et conforme à la légalité », ont-ils indiqué, précisant que leur refus de se soumettre au Comité exécutif de la Fécohand ne constitue ni d'un acte d'indiscipline ni de rébellion mais de responsabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

SPORTS DE COMBAT

Le premier championnat national de kempo a vécu

L'Organisation nationale de kempo et styles affinitaires (Onksa) a réuni à Brazzaville, les 28 et 29 août dernier, les pratiquants du kempo au stade du Club Baobab de Ouenzé pour le stage international, le premier championnat national de Kempo ainsi que le gala international opposant la République du Congo à la République démocratique du Congo (RDC). Ces rencontres visaient la formation, la compétition et la structuration de la discipline en Afrique centrale.

Les activités ont débuté par un stage international dirigé par le grand Me Brunel Bouap Poun-djoll (6e dan), directeur technique pour l'Afrique centrale. Ces retrouvailles ont réuni 83 participants dont trois venus de la RDC. La formation s'est structurée sur deux volets principaux, à savoir le perfectionnement aux règles d'arbitrage et le travail des techniques du Kempo chinois.

Résultats du 1er championnat national

La journée du 29 août a débuté par les épreuves du championnat national, réunissant les pratiquants des catégories poussins à seniors. Les finales ont désigné les champions et vice-champions du Congo dans plusieurs catégories. Junior -48 kg : Victoire Mongha (championne), Esther Bilabi (vice-championne) ; se-



Les athlètes des deux pays avant le lancement du gala/DR

nior -60 kg : Gloire Obouloutsa (champion), Promise Terre (vice-champion), senior -70 kg : Sibail Charlemane Ndzon (champion), Ben Brel Okengue (vice-champion) ; senior +95 kg : Lofrah Larson Motsakou (champion), Elvan Gantsio

(vice-champion).

A la clôture de l'événement, le gala international opposant le Congo à la RDC s'est déroulé sous la direction du Me Van Rudryl Obami Bangauld, président de l'Onksa. La délégation de la RDC était conduite par

Me Aristote Bokele Mungu, directeur technique national de la Fédération nationale congolaise de kempo et disciplines associées.

Les affrontements en kempo traditionnel se sont soldés par une égalité au tableau des

médailles : catégorie -65 kg, médaille d'or pour Mavy Edoumoue Ndegue (Congo) et médaille d'argent pour Abdoul Dondo Matomina (RDC) ; catégorie -85 kg, médaille d'or pour Michel Moyogo Akele (RDC) et médaille d'argent pour John Cissé Siete (Congo).

Subséquent à cette rencontre, l'Onksa envisage de travailler à la mise en place d'un championnat d'Afrique centrale de kempo. Ce projet vise à rassembler plusieurs pays de la sous-région, dont le Cameroun, la République centrafricaine, l'Angola, le Gabon, le Tchad et le Burundi. Détentrice d'un récépissé préfectoral et affiliée à la Fédération internationale de kempo, l'Onksa promeut la pratique du kempo chinois. L'organisation se distingue ainsi de la Fédération congolaise de kempo axée, pour sa part, sur le kempo japonais.

Rude Ngoma

NZANGO

La ligue départementale relance ses activités

Après plusieurs mois de léthargie, la ligue départementale de Nzango de la ville océane a renoué avec sa discipline, le 30 août, au Complexe sportif par l'organisation d'un tournoi de mise en jambes.

Récemment élue à la tête de la ligue départementale de Nzango de Pointe-Noire, Marcelle Carine Ndembu veut placer son mandat sous le signe du dynamisme et de la revitalisation du Nzango dans la ville océane, porte étendard de cette discipline au Congo. Avec les autres membres de son bureau exécutif, elle a initié un tournoi de mise en jambes prélude à une autre compétition qui démarre dans peu de temps et sera qualificatif au championnat national de la discipline prévu pour le 10 septembre à Dolisie dans le département du Niari.

Le tournoi de relance a réuni trois équipes : Femme dynamique, Zanaga Nzango, Union sacrée de Pointe-Noire (USP), en présence de Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire. La première rencontre a vu Zanaga Nzango



prendre le meilleur sur Femme dynamique sur le score de 30-28 tandis que le deuxième match a été rempor-

té par USP qui a battu Zanaga Sport sur le score de 38 à 32. Au-delà des résultats enregistrés, l'important pour la ligue

est de relancer les activités et redonner à nouveau le goût du Nzango aux joueuses qui ont ainsi renoué avec la com-

pétition après plusieurs mois d'inactivité. C'est ainsi que Marcelle Carine Ndembu a exhorté les joueuses de Nzango à reprendre avec assiduité les séances d'entraînements avec leurs différents clubs pour être en forme et défendre dignement les couleurs de Pointe-Noire à Dolisie lors du championnat national où la ville océane sera représentée par cinq équipes.

Signalons que le tournoi qualificatif au championnat national de Dolisie va réunir huit équipes qui seront scindées en deux poules de quatre. Il se jouera selon la formule match à élimination directe.

Toutes les équipes participantes doivent se mettre déjà en règle et se conformer au règlement de la discipline, ont dit en guise d'exhortation les responsables du Nzango à Pointe-Noire aux responsables des clubs et à leurs représentants.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE HAPKIDO

Pointe-Noire a abrité la 3^e édition

La ville océane a vibré au rythme du Hapkido du 28 au 30 août dernier. La troisième édition des championnats nationaux de la discipline a baissé ses rideaux au Lycée Victor-Augagneur, le 30 août, consacrant trois jours d'intense ferveur sportive et de congratulations des meilleurs athlètes.



Les officiels posant avec les athlètes/DR

Placée sous les auspices de la Fédération congolaise de Hapkido, cette compétition répond aux exigences des axes prioritaires du ministère des Sports. Elle a rassemblé la quintessence des pratiquants nationaux autour des valeurs cardinales de l'art.

La compétition a enregistré la participation de 81 athlètes (dont 12 filles), issus de 27 clubs et représentant 10 ligues et commissions départementales (Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Bouenza, Lekoumou, Niari, Pool, Cuvette, Likoua-

la et Sangha). Répartis dans les catégories minimales, cadets, juniors et seniors, les compétiteurs ont rivalisé de talent à travers des épreuves de chutes, de self-défense et de combats.

Présidée par le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou-Ndinga, la cérémonie de clôture a permis de saluer la vitalité des structures fédérales et la nette progression de la maîtrise technique des athlètes.

Rude Ngoma



SERMENT UNIVERSEL

Projet To Bikissa Mwana

Siège : 56 rue Mayama, Moungali, Brazzaville, Rép. du Congo

BP : 1275 Brazzaville, Tél ; 242 06 699 39 77/05 095 39 16

Email : serment_merveil@yahoo.fr

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET « TO BIKISSA MWANA »

L'Association Serment Universel (ASU), ONG œuvrant dans le domaine de la santé, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant individuel ou d'un cabinet spécialisé chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet « To Bikissa Mwana », consacré à la prise en charge holistique du SIDA pédiatrique et d'autres pathologies graves ou négligées chez les enfants de 0 à 5 ans en République du Congo.

La mission portera notamment sur l'analyse de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, des résultats obtenus, des effets du projet, des difficultés rencontrées et des perspectives de pérennisation, afin de formuler des recommandations pour la poursuite du projet. L'évaluation couvrira les zones d'intervention de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Cet appel est ouvert aux consultants et cabinets justifiant d'une expérience confirmée dans l'évaluation de projets socio-sanitaires, notamment dans les domaines du VIH pédiatrique, de la santé de l'enfant ou des projets communautaires.

Les candidats intéressés sont invités à retirer les Termes de Référence (TDR), qui précisent les modalités de la mission ainsi que les pièces constitutives du dossier de candidature, au siège de l'ASU ou par courrier électronique.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2026 à 13h00 (heure de Brazzaville).

Dépôt des dossiers :

Association Serment Universel (ASU)
56, rue Mayama, Moungali, Brazzaville. République du Congo

Ou par courrier électronique :

direction.sermentuniversel@gmail.com

Pour toute information complémentaire, appelez le +242 066993977

Fait à Brazzaville, le 20 août 2026

Le Président

Julien MAKAYA
Julien MAKAYA



URBANISME

Le marché Makoulou Ngoulou se dégrade davantage

Situé dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, le marché du peuple dit marché Makoulou Ngoulou, dans le quartier Nkouikou, souffre d’une dégradation avancée caractérisée par l’insalubrité et l’accumulation d’ordures autour des étalages, des bacs à ordures, dégageant des odeurs nauséabondes.

La dégradation avancée du marché Makoulou Ngoulou suscite des préoccupations au sein de la population, sa capacité d’accueil ne répond plus aux besoins croissants de la population environnante.

Il y a quelques jours, Edith Yolande Ketta-Mbanguyd, administrateur-maire de l’arrondissement 4 Loandjili, s’est rendue dans ce marché pour constater son état de dégradation, dont une partie de la toiture présente déjà un risque d’effondrement.

Accompagnée des autorités locales et des membres du comité du marché, l’administrateur-maire a profité de cet instant pour sensibiliser les commerçants à la nécessité d’une éventuelle délocalisation temporaire avant les travaux de réhabilitation prévus dans le cadre du projet de résilience et de réhabilitation urbaine (PRRU), financé par la Banque mondiale en parte-



nariat avec l’Etat congolais. Pour ce faire, Edith Yolande Ketta-Mbanguyd a tenu une séance de travail avec les membres du comité du mar-

ché Makoulou Ngoulou et le chef du quartier 406. Cette rencontre, qui a porté sur les préparatifs de la réha-

bilitation de ce marché, a permis à l’administrateur-maire d’appeler l’ensemble des parties prenantes à renforcer leur collaboration afin d’assurer la réussite de ce projet

dont le plus grand bénéficiaire demeure la population. Il sied de rappeler que dans le processus de réhabilitation du marché Makoulou Ngoulou, une rencontre a également été organisée, il y a quelques jours à Pointe-Noire, réunissant les représentants de la mairie centrale, ceux de la mairie de Loandjili et les différents acteurs concernés. Cette séance de travail a permis de réaffirmer l’engagement de l’Etat congolais et de la Banque mondiale à concrétiser ce projet au bénéfice des commerçants et de la population. Soulignons que le projet de réhabilitation du marché Makoulou Ngoulou représente un pas en avant vers un environnement plus propre et plus sain pour tous ceux qui dépendent de ce marché pour leur gagne-pain et leurs besoins quotidiens.

Hugues Prosper Mabonzo

Le marché Makoulou NgoulouDR

VISITEZ

LE MUSÉE GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

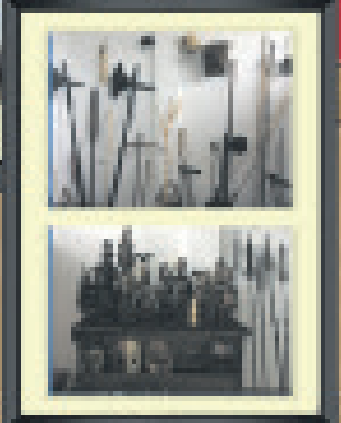
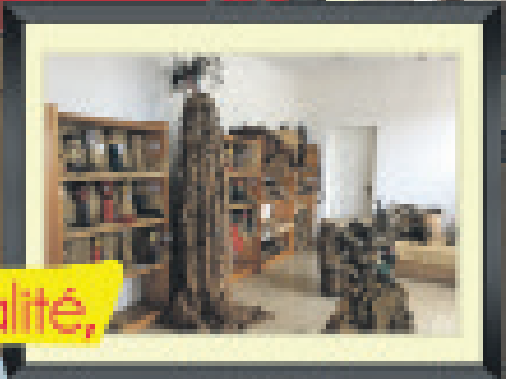
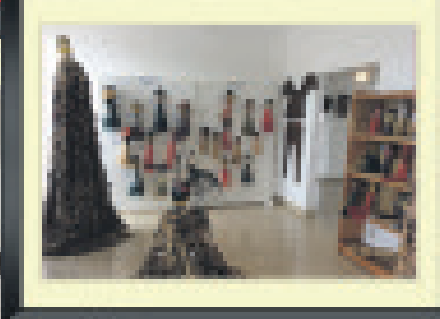
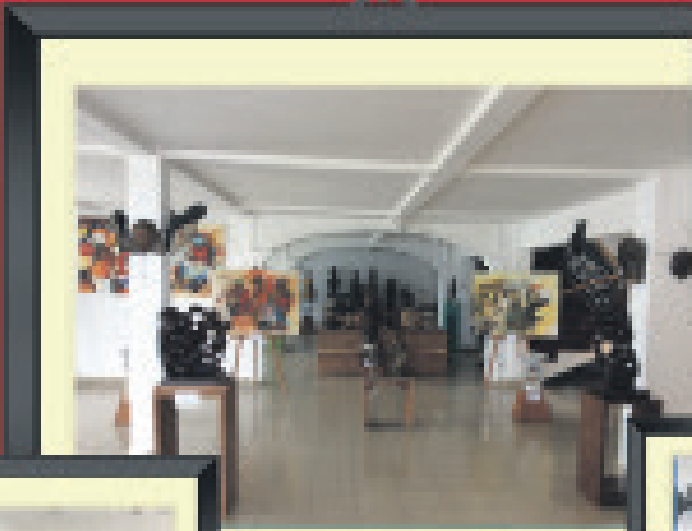
SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO



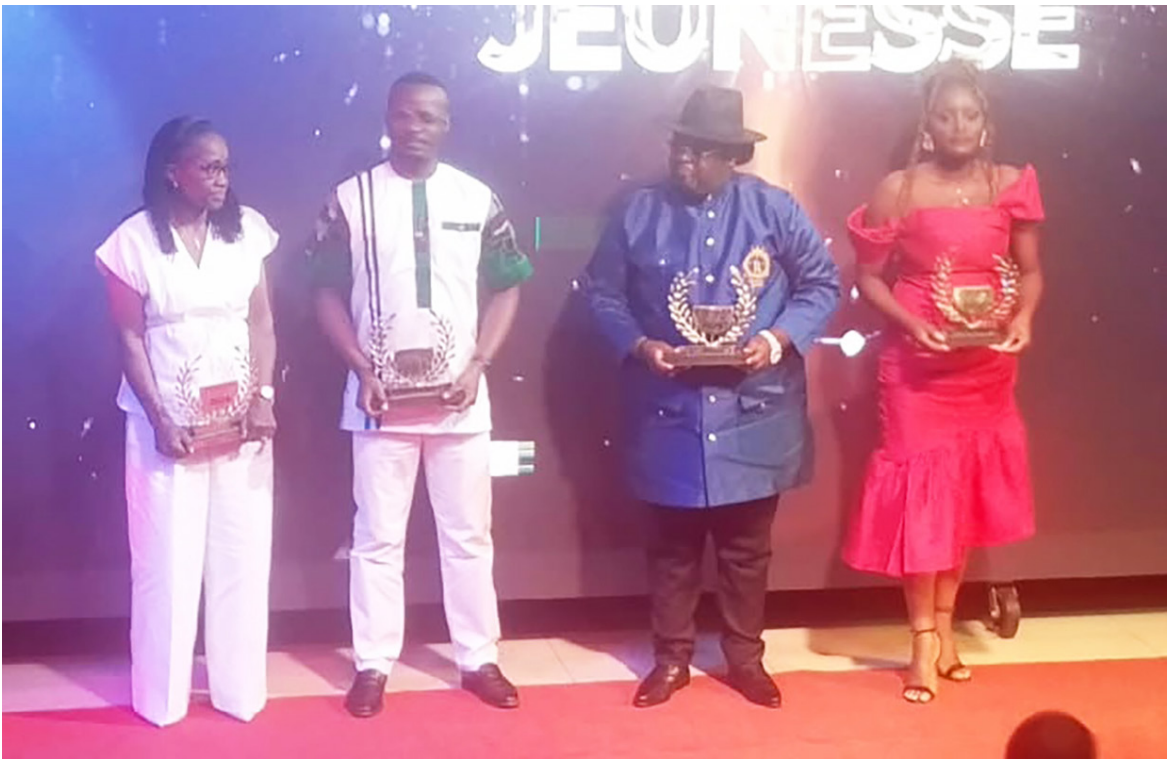
Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PONTON AWARDS 2026

Les lauréats primés

La soirée du Mérite ponténégrin dénommée Ponton Awards 2026 a distingué, le 30 août, au Complexe Le Rocher des Ages (RDA) les brillants et méritants ponténégrins qui se sont illustrés au cours de l'année dans leurs différents domaines. la Lauréate Mberi Bigny, administrateur-maire de l'arrondissement 2 Mvou Mvou, Philippe Mboumba Madiela, conseiller socio-culturel du maire de la ville, plusieurs autres personnalités et les invités ont pris part à l'évènement.

Le trophée Ponton Awards initié par l'agence Prescom Media avec l'appui des partenaires dont nombreux sont restés fidèles à l'évènement depuis sept ans récompense chaque année les Ponténégrins et Ponténégrines méritant par leur talent, leur engagement, leurs initiatives et leurs activités qui font rayonner la ville océane. « La 7^e édition des Ponton Awards marque les efforts conjugués des Ponténégrins et Ponténégrines qui, tout au long de l'année, ont mené des activités. Nous les félicitons pour leurs actions et réitérons le credo des Ponton Awards. Vos actions ne seront plus ignorées », a dit Gildas Bakala, président du comité d'organisation des Ponton Awards. Et d'ajouter : « La journée du Mérite ponténégrin est un évènement dédié à la consécration après plus d'un mois de participation active au vote sur les deux plateformes en local et à l'international. Nous ne cesserons de le dire, nous continuerons de travailler pour l'amélioration de cet évènement singulier pour que vivent nos



valeurs plurielles. Ponton Awards est avant tout la reconnaissance des hommes et femmes de Pointe-Noire qui se distinguent dans leurs domaines respectifs. Un engagement salué avec res-

pect, peu importe le verdict final du vote ». Mboumba Madiela s'est adressé à l'assistance en ces termes : « Vos talents ne seront plus ignorés avec Ponton Awards. Vos efforts

ne seront plus oubliés. La ville de Pointe-Noire est fière de voir d'année en année Ponton Awards grandir, résister et prendre de l'envergure. Notre jeunesse ne demande pas qu'on parle d'elle

mais qu'on croit en elle ». Présidente du jury depuis quatre ans, Me Gervie Philippe Bassintsa a salué la mobilisation du public, puisque plus de 8000 votants ont été enregistrés sur les deux plateformes de votes. Elle a, cependant, regretté le peu d'engouement suscité par la catégorie Urban sport (Excellence sport) qui a recueilli peu de votants de toutes les catégories en lice avant de souhaiter que le public se mobilise davantage à la prochaine édition dans cette catégorie. Le palmarès de Ponton Awards 2026
Catégorie Urban Sport : Nadège Bissila Boubag, du Club sportif La Colombe
Catégorie Mathias Ngoumba : Royal Events
Excellence entrepreneuriat : Akwaba Tour and Travels
Engagement jeunesse : Cathy Gabriella
Les lauréats ont reçu, en plus du trophée, des bons d'achats dans les supermarchés partenaires, des cadeaux en nature et des espaces publicitaires à NTI Media, le media partenaire.
Hervé Brice Mampouya

LIVRES

Levy Charlie Nganfouomo compare le droit de la Cémac au droit congolais

Juriste et inspecteur des douanes, Levy Charlie Nganfouomo a récemment rendu public à Brazzaville son ouvrage intitulé « Le droit douanier de la Cémac à l'épreuve du droit commun congolais » en présence des universitaires, des juristes, des douaniers, des étudiants ainsi que des passionnés de la littérature juridique.

Présenté comme une contribution à la doctrine juridique congolaise, ce livre s'intéresse particulièrement aux rapports entre le droit douanier de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et le droit commun congolais. Il met en exergue une problématique centrale, celle de l'articulation entre les normes communautaires applicables dans l'espace Cémac et les dispositions du droit interne congolais. Levy Charlie Nganfouomo brosse à travers son livre un

panorama du droit douanier de la Cémac et du droit commun congolais. Il s'agit là d'une approche qui contribue vraisemblablement à une meilleure compréhension des interactions entre les différentes sources normatives qui encadrent l'activité douanière. Publié aux éditions L'Harmattan Congo, « Le droit douanier de la Cémac à l'épreuve du droit commun congolais » est présenté comme le fruit de plusieurs années d'expérience de l'auteur au sein de l'administration doua-



Levy Charlie Nganfouomo dédicant le livre/DR

nière combiné à un travail de recherche universitaire. À travers cet ouvrage, Levy Charlie Nganfouomo entend contribuer à la meilleure compréhension des mécanismes juridiques qui encadrent l'activité douanière.

L'originalité de l'approche qu'il a développée dans ce livre met en perspective le droit douanier communautaire et le droit douanier commun congolais. Notons que Levy Charlie Nganfouomo est le troisième

auteur au niveau national à publier un livre sur le droit douanier, donnant à son travail une portée particulière dans un domaine encore relativement peu exploré par la littérature juridique congolaise.
Hugues Prosper Mabonzo

INFRASTRUCTURES

Le gouvernement fait le point des chantiers à Brazzaville

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, accompagné de six membres du gouvernement et du député-maire de Brazzaville, a effectué le 4 septembre la visite de quelques chantiers en exécution à Brazzaville, dans le cadre du contrôle et du suivi des réalisations du gouvernement.

Le Premier ministre, chef du gouvernement et sa suite ont visité au total cinq chantiers en cours d'exécution dans la ville. Il s'est rendu, en premier, au site de construction du centre de maintenance des aéronefs à l'aéroport international Maya-Maya. Financé à plus de 20,247 milliards F CFA, le projet déjà exécuté à plus de 65% par une société chinoise, le centre, le premier dans la sous-région, selon le témoignage des experts, est dédié au dépannage et à l'entretien des avions. A terme, a souligné le Premier ministre, ce centre pourra aider les compagnies aériennes de la sous-région à assurer la maintenance de leurs aéronefs au Congo.

Ensuite, la délégation gouvernementale s'est rendue au chantier de rénovation du Centre de formation et de recherches en arts dramatique



(Cefrad). Construit en 1904, ce centre culturel historique s'était effondré en 2018 du fait de son vieillissement. Les travaux déjà achevés ont consisté à sa remise en état, avec son emblématique salle de spectacles. Poursuivant sa ronde, Anatole

Collinet Makosso a inspecté aussi les travaux d'assainissement et de drainage de la rivière Tsiémé à Talangaï dans le 6e arrondissement. Les travaux qui vont démarrer incessamment portent sur le drainage et l'aménagement de berges de ce collecteur naturel, sur une distance de 3,5 km, allant du fleuve-Congo au pont de la Tsiémé, avec deux voies de part et d'autres, à l'image de la rivière Madoukou dans le 5e arrondissement, Ouenzé. De là, les membres du gouver-

nement ont visité le centre solaire en construction au sein du centre commercial Brazza Mall à Ouenzé, de 1,5 mégawatt, pour alimenter le site, ainsi celui du stade de la concorde à Kintélé, d'une capacité 12 mégawatt, prévu pour desservir le Centre international de conférence de Kintélé et les Tours jumelles de Mpila. Sur ces deux sites, les travaux sont suffisamment avancés.

S'exprimant à l'issue de la visite, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, ému de l'état d'avancement de l'ensemble des chantiers, a souligné que ces projets sont lancés pour résoudre un certain nombre de problème qui se posent à la population, conformément à l'agenda du gouvernement édicté par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Firmin Oyé

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN NGOUABI

L'année scolaire 2025-2026 se clôture avec succès

La cérémonie de baptême et de triomphe marquant à la fois la sortie de la trentième promotion et le passage en deuxième année de la trente et unième a été présidée par le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, le 4 septembre.

Au total, 67 élèves-officiers d'active répartis entre le peloton spécial et le peloton interarmes ont suivi une formation de deux ans à l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Les enseignements de ce stage ont porté, entre autres, sur un exercice de nomadisation au cours duquel les capacités des élèves-officiers d'active à évoluer en autonomie dans un environnement inconnu ont été évaluées, le cours de formation rationnelle et accélérée en conduite à l'issue duquel la majorité des élèves-officiers d'active a obtenu le brevet de conduite des véhicules militaire de liaison, une campagne de tir ayant permis aux élèves-officiers d'active de mettre en œuvre les armes d'appui et de précision en dotation au sein d'une compagnie d'infanterie congolaise, un module de combat en zone urbaine et autres discipline militaires.

Cette promotion cède la place à la trente et unième qui comprend 77 élèves-officiers, répartis à l'instar de leurs anciens, en deux pelotons, issus de sept pays, à savoir : le Cameroun, la République centrafricaine, la



Photo de famille prise à l'issue de la cérémonie/Adiac

Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Togo et le Congo. Dans le cadre de l'observation des rites et traditions militaires, cette cérémonie a été marquée par le port des alphas dorés des élèves-officiers d'active de la trentième promotion par les élèves de la trente et unième promotion, la remise du sabre et de l'étendard de l'Académie militaire Marien-Ngouabi au président de la trentième promotion, respectivement par le président de la promotion sortante et le commandant de l'école. Enfin, pour le commandant

de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, le colonel Bienvenu Désiré Moundélé-Ngollo, « l'instruction militaire reçue ici devra désormais être mise au service de vos patries ». Vos nations attendent de vous voir à l'œuvre. Soyez dignes de cette attente et demeurez fidèles aux enseignements de l'académie. « A présent, à tous ceux de la promotion générale de brigade Joseph Niombella Mamboula. Dans quelques instants vous serez des jeunes officiers. Souvenez-vous que l'académie vous a formés

pour être des soldats en or, c'est-à-dire, opérationnels et républicains », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « A vous maintenant, élèves-officiers d'active de la promotion général de brigade Claude Emmanuel Eta Onka, qui franchissez aujourd'hui le seuil de votre deuxième année de formation. Vous avez déjà surmonté les épreuves de l'accoutumance, du stage commando et du raid d'endurance. L'année qui s'ouvre devant vous sera plus exigeante encore, elle vous conduira vers les

responsabilités de chefs de section. Votre réussite ne dépendra pas seulement de vos notes, mais aussi de votre discipline, de votre esprit d'équipe et votre fidélité aux valeurs de l'académie ».

Notons que cette cérémonie a été clôturée par un défilé militaire. Beaucoup de participants ont donné un cachet particulier à l'événement. Le haut commandement militaire, les attachés de défense accrédités en République du Congo ont pris part à cette cérémonie.

Guillaume Ondze